



SNUipp-FSU 23

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC

Section de la CREUSE

542 - Maison des Associations et des Syndicats

Immeuble de Braconne

23000 - GUERET

Téléphone : 05 55 41 04 81

Courriel : snu23@snuipp.fr

Communiqué de presse

Rythmes scolaires :

La DASEN alimente la colère !

L'observation des propositions d'organisation du temps scolaire présentées lors du dernier Comité Technique Spécial Départemental sur les rythmes scolaires qui s'est tenu le 6 juin 2013 fait apparaître des situations contrastées. Si dans certaines écoles un consensus a bel et bien été trouvé en conseil d'école, il apparaît également que dans plusieurs communes ayant opté pour le passage à 4,5 jours dès la rentrée 2013, les propositions d'organisation de la semaine portées par les municipalités, parfois contre la communauté éducative, sont loin de faire l'unanimité. Le SNUipp-FSU 23 considère qu'il n'a pas d'avis à donner sur les organisations construites localement mais qu'il souhaite au contraire défendre les organisations qui ont été construites par la communauté éducative dans son ensemble, parfois sur la base de compromis difficiles, souvent fragiles.

Lors de ce comité, nous n'avons pu que constater que n'étaient retenues que les propositions municipales laissant croire qu'un consensus avec les propositions des conseils d'écoles avait partout été trouvé... Le SNUipp-FSU 23 s'est alors étonné de ne pas voir les propositions des conseils d'école de **Masbaraud Mérignat** et de l'école **Tristan l'Hermite de La Souterraine** qui pourtant ont présenté des propositions alternatives aux propositions des mairies. Nous déplorons également **le passage en force de la municipalité à Guéret**, tant dans le choix de 2013 que dans le **simulacre de concertation** pour la construction des propositions d'organisation du temps scolaire : à n'en pas douter, les rapports entre les enseignants et la municipalité seront difficiles à « renouer ». Nous savons que certains conseils d'écoles de la ville de Guéret ont pourtant porté des propositions. En effet, les projets d'organisation retenus et présentés par Madame le Directeur Académique de la Creuse comme le fruit d'une synthèse, « basée sur une réelle concertation » (??), sont parfois bien éloignées des propositions débattues et votées lors des conseils d'école.

Là où le consensus n'existe pas, c'est finalement le temps scolaire qui est relégué au second plan, avec le souci de s'adapter à l'organisation mise en place par les mairies pour le temps périscolaire. **Le SNUipp-FSU 23 dénonce le principe qui consiste à transformer la réforme de modification des rythmes scolaires en une réforme d'organisation des temps périscolaires : nous ne pouvons que constater que dans ces cas là, contrairement aux annonces, l'intérêt de l'enfant semble bien loin des préoccupations.**

A aucun moment l'administration n'a pris la peine de mettre au courant les parents ou les équipes enseignantes, laissant une grande partie de la communauté éducative dans l'incertitude, ce qui est inacceptable et contre-productif. A quoi bon tout changer si c'est pour imposer, tout faire passer en force, sans écouter les principaux acteurs de cette réforme, alors que jusqu'ici l'investissement de chacun ne peut être que reconnu ?

Le prochain CDEN relatif aux rythmes scolaires se réunira le vendredi 14 juin 2013 à 15h. D'ici là, nous savons d'ores et déjà qu'à différents endroits parents et/ou enseignants sont prêts à faire entendre leurs voix, afin de proposer et mettre en place une organisation de la semaine plus adaptée aux besoins des élèves et des familles.

Le SNUipp-FSU 23 a déposé une alerte sociale afin que la DASEN respecte enfin le choix de la communauté éducative avant de graver dans le marbre des organisations contraires à l'intérêt de ceux qui font vivre l'École au quotidien.

Le SNUipp-FSU 23 considère qu'il est aujourd'hui temps, à défaut de mise en œuvre d'une réelle concertation en amont, de trancher la question en faveur de la proposition du Conseil d'École. Il en a fait la proposition formellement à la DASEN.

Si d'aventure la DASEN venait à faire un choix différent, elle ferait le choix de privilégier l'organisation des temps périscolaires dont elle n'est pas responsable au détriment des temps scolaires dont elle a la charge : il s'agirait à n'en pas douter d'un précédent qui marquerait durablement les relations entre les enseignants et leur administration du sceau de la défiance.

A Guéret, le 11 juin 2013

Contacts :

SNUipp-FSU23 : 05.55.41.04.81

Fabrice Couégnas : 06.74.19.39.72